

VOTRE SOUSCRIPTION EN 3 ETAPES



Etape 1 : Toute souscription doit être réalisée après consultation :

- Des conditions générales
- Des annexes financières



Etape 2 : Renseigner le Bulletin de Souscription en indiquant les frais de souscription qui vous sont accordés.



Attention à la rédaction de la clause bénéficiaire, à l'allocation d'actifs, aux options de gestion et aux garanties de prévoyance.



Etape 3 : Envoyer votre Bulletin de souscription à :

**ACTIFINANCES
40 Rue de Paradis
75010 PARIS**

Accompagné de :

- Votre pièce d'identité en cours de validité (recto verso)
- Un chèque de votre versement à l'ordre de « GENERALI VIE »
- Votre RIB
- Votre justificatif de domicile
- Les annexes financières paraphées et signées
- Les conditions générales paraphées et signées
- L'autorisation de prélèvement

Une question, un renseignement ? Pour toutes informations ...

ACTIFINANCES est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h30 à 19h00 sur rendez-vous ou par téléphone au : 01.42.88.17.87

Nous accuserons réception de votre dossier par mail.



**Nous vous prions de joindre OBLIGATOIREMENT À CE DOCUMENT
UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB) OU DE CAISSE D'ÉPARGNE (RICE).**

N'oubliez pas de signer la demande et l'autorisation de prélèvement

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu à l'organisme bénéficiaire.

Nom, prénom et adresse du débiteur ⁽¹⁾

Date

Signature

Organisme bénéficiaire

Generali Vie

9 boulevard Haussmann

75440 Paris Cedex 09

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter ⁽²⁾
à reporter dans la partie "Autorisation de prélèvement"

Nom de l'établissement

Numéro Voie

Code postal Ville

Pays

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 1^{er} avril 1980 de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données auprès du siège de Generali Vie.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

N° national d'émetteur

102628

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme bénéficiaire désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec l'organisme bénéficiaire.

Compte à débiter

Code Établissement	Guichet	N° du compte	Clé RIB
IBAN (International Bank Account Number)			
BIC (Bank Identification Code)			

Nom, prénom et adresse du débiteur ⁽¹⁾

Date

Signature

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter ⁽²⁾

Organisme bénéficiaire

Generali Vie

9 boulevard Haussmann

75440 Paris Cedex 09

⁽¹⁾ Vos nom et adresse.

⁽²⁾ Nom et adresse de votre organisme bancaire ou de Caisse d'épargne.